

➔ Utiliser Acrobat Reader pour ouvrir et remplir le fichier (téléchargement gratuit)

Vous souhaitez obtenir le label « Club FFTA - Citoyen du Sport » pour votre club, le présent formulaire, à compléter directement, constitue la première étape de la démarche de labellisation.

Ce dossier est composé de 6 parties. Chacune concerne un public "cible" ou un domaine spécifique :

- Public n° 1: Féminines
- Public n° 2: Personnes en situation de handicap
- Public n° 3: Jeunes dans le cadre scolaire (Jeunes scolarisés durant le temps scolaire ou périscolaire)
- Public n° 4: Jeunes en QPV (Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville)
- Public n° 5: Jeunes en ZRR (Zone de Revitalisation Rurale)
- Domaine : Sport Santé

Vous devez donc remplir toutes les parties correspondant au(x) public(s) ou domaine que vous accueillez.

Les dossiers complets doivent parvenir à la FFTA, à la date du : **20 décembre 2016** par courriel à l'adresse suivante : clubcitoyen@ffta.fr avec en fichiers joints, les fichiers numérisés au format PDF ou JPG, justifiant l'exactitude de la déclaration.

- Les dossiers envoyés au-delà de cette date ne seront pas pris en compte
- Les dossiers transmis sur papier ne sont pas acceptés.

Après étude du dossier et de l'avis du cadre technique régional, la commission label proposera la liste des clubs FFTA Citoyens du Sport 2017 au bureau fédéral. Ce bureau validera également la liste des clubs qui recevront un soutien pour leur(s) action(s).

Le club sera informé par courriel de la décision de la commission des Labels.

FICHE DE PRESENTATION

Nom du Club :

N° d'affiliation :
(composé du N° de région, N° du département et N° séquentiel)

Président(e) (Nom, prénom) :

Adresse mail : @

Personne en charge du dossier (si différent) (Nom, prénom) :

Adresse mail : @

N° de tél. :

Club labellisé « Club FFTA - Citoyen du Sport » 2015/2016 : **Oui** **Non**

Demande de Label et d'accompagnement pour des actions dirigées vers :

(Plusieurs réponses possibles)

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Féminines | <input type="checkbox"/> Personnes en situation de handicap |
| <input type="checkbox"/> Jeunes en QPV | <input type="checkbox"/> Jeunes dans le cadre scolaire |
| <input type="checkbox"/> Jeunes en ZRR | <input type="checkbox"/> Sport Santé |

Public 1 : Féminines

Tous les items doivent être complétés pour prise en compte de l'action

- Action de découverte du tir à l'arc Action de fidélisation de féminines déjà licenciées

Descriptif des actions engagées et/ou prévues entre le 01/09/2016 et le 31/08/2017 :

Calendrier des actions réalisées et/ou prévues entre le 01/09/2016 et le 31/08/2017:

Besoins (matériels, humains...) :

Dans le cas d'action pour la découverte du tir à l'arc, qu'est-il mis en place pour favoriser la prise de licence ?



Inscription obligatoire sur l'extranet (gratuit) dans « calendrier sportif ».

- Pour les actions se déroulant à partir du 01/04/2017 : dans Calendrier Sportif puis « Ajout candidature ». Choisir pour la discipline : « Loisirs » et sélectionner dans formule « Tir à l'Arc au féminin ».
- Pour les actions se déroulant entre le 21/12/2016 et le 31/03/2017, l'inscription devra être demandée par mail à : support.calendrier@ffa.fr.

Pour toutes les actions réalisées, justificatifs à fournir : articles de presse, rapport bilan pour subvention,...tout autre document justifiant l'action mise en place, **au format PDF ou JPEG**, à envoyer dans les 15 jours suivant l'action, par mail à clubcitoyen@ffa.fr.

Public 2 : Personnes en situation de handicap

Pour être prise en compte, l'action doit favoriser une pratique régulière

Objectif du projet :

Descriptif des actions engagées et/ou prévues entre le 01/09/2016 et le 31/08/2017 :

Calendrier des actions réalisées entre le 01/09/2016 et le 31/08/2017:

Public encadré par : Bénévole non diplômé Entraîneur 1 et/ou 2 BEES/DEJEPS/CQP

Besoins (matériels, humains...) :

Cela concerne combien de personnes ?

Votre club est-il inscrit au Handiguide ?

Oui

Non



Si non, inscription obligatoire au handiguide avant le 20/12/2016 pour prise en compte de cette action.

Justificatifs à fournir : double affiliation, convention avec un organisme spécialisé... tout autre document justifiant l'action mise en place, **au format PDF ou JPEG**, à joindre au dossier.

Public 3 : Jeunes dans le cadre scolaire

Pour être prise en compte, l'action doit s'inscrire dans le cadre d'un cycle de plusieurs séances

Objectif du projet :

Sur quel(s) temps scolaire(s) :

- EPS Périscolaire Sport scolaire (UNSS, UGSEL, USEP, ...)

Sur quel(s) niveau(s) :

- Primaire Collège Lycée Universitaire/Post Bac

Descriptif des actions engagées et/ou prévues entre le 01/09/2016 et le 31/08/2017:

Cela concerne combien de jeunes (nombre total d'élèves concernés) ?

Public encadré par : Bénévole non diplômé Entraîneur 1 et/ou 2 BEES/DEJEPS/CQP

Calendrier des actions réalisées et/ou prévues entre le 01/09/2016 et le 31/08/2017:

Besoins (matériels, humains...) :

Justificatifs à fournir : double affiliation, convention avec un établissement scolaire ou accord de principe du chef d'établissement pour action(s) à venir, tout autre document justifiant l'action mise en place, **au format PDF ou JPEG**, à joindre au dossier.

Public 4 : Jeunes en QPV

Pour être prise en compte, l'action doit favoriser une pratique régulière

Objectif du projet :

Descriptif des actions engagées et/ou prévues entre le 01/09/2016 et le 31/08/2017 :

Calendrier des actions réalisées entre le 01/09/2016 et le 31/08/2017:

Public encadré par : Bénévole non diplômé Entraîneur 1 et/ou 2 BEES/DEJEPS/CQP

Besoins (matériels, humains...) :

Justificatifs : convention avec un organisme spécialisé (maison de quartier, commune...), tout autre document justifiant l'action mise en place, **au format PDF ou JPEG**, à joindre au dossier.

Public 5 : Jeunes en ZRR

Pour être prise en compte, l'action doit favoriser une pratique régulière

Objectif du projet :

Descriptif des actions engagées et/ou prévues entre le 01/09/2016 et le 31/08/2017:

Calendrier des actions réalisées entre le 01/09/2016 et le 31/08/2017:

Public encadré par : Bénévole non diplômé Entraîneur 1 et/ou 2 BEES/DEJEPS/CQP

Besoins (matériels, humains...) :

Justificatifs : convention avec un organisme spécifique (lycée agricole ...), tout autre document justifiant l'action mise en place, **au format PDF ou JPEG**, à joindre au dossier.

Domaine : Sport Santé :

Tous les items doivent être complétés pour prise en compte de l'action

Définition : les actions Sport Santé prises en compte sont celles réalisées spécifiquement vers un public cible et favorisant une pratique régulière.

Exemple : une action réalisée en partenariat avec un centre de nutrition pour obèses.

Descriptif des actions engagées et/ou prévues entre le 01/09/2016 et le 31/08/2017 :

Calendrier des actions réalisées et/ou prévues entre le 01/09/2016 et le 31/08/2017 :

Public encadré par : Bénévole non diplômé Entraîneur 1 et/ou 2 BEES/DEJEPS/CQP

Besoins (matériels, humains...) :

Dans le cas d'action pour la découverte du tir à l'arc, qu'est-il mis en place pour favoriser la prise de licence ?



Inscription obligatoire sur l'extranet (gratuit) dans « calendrier sportif » avant le 20/12/2016.

- Pour les actions se déroulant à partir du 01/04/2017 : dans Calendrier Sportif puis « Ajout candidature ». Choisir pour la discipline : « Loisirs » et sélectionner dans formule « Sport Santé ».
- Pour les actions se déroulant entre le 21/12/2016 et le 31/03/2017, l'inscription devra être demandée par mail à : support.calendrier@ffa.fr.

Documents à fournir impérativement justifiant l'action mise en place, **au format PDF ou JPEG**, à joindre au dossier.

Exemples : convention avec un centre hospitalier ou autre institut médicalisé, obtention d'un label Santé décerné par une Agence Régionale de Santé (ARS), par la DRJSCS ...